

Accompagnement au développement des entreprises

UNE RIVIERE, UN TERRITOIRE

Présentation du dispositif

Le programme "Une Rivière, Un Territoire" s'inscrit dans la démarche nationale "Une Rivière, Un Territoire" initiée par EDF en collaboration avec les acteurs locaux. Ce programme vise à contribuer au développement économique et à la création de valeur dans les vallées hydrauliques. Il a pour mission de soutenir le tissu industriel local plus particulièrement dans les secteurs de l'eau, de l'énergie et de l'environnement en contribuant à l'émergence de projets créateurs d'emploi et en facilitant le recours à des PME locales dans le cadre des chantiers conduits par EDF. Ce programme a 2 objectifs :

- soutenir financièrement et techniquement les entreprises du secteur de l'eau, de l'énergie et de l'environnement en favorisant l'émergence de projets innovants,
- faciliter le recours à des PME locales dans le cadre des chantiers conduits par EDF en favorisant la montée en compétence de ses sous-traitants.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Les entreprises du secteur de l'eau, de l'énergie et de l'environnement.

Le programme "Une Rivière, Un Territoire" soutient les entreprises en phase de création, reprise ou développement.

Pour les porteurs de projets innovants et créateurs d'emploi, le programme "Une Rivière, Un Territoire" permet l'accès à des moyens financiers, ainsi qu'à un réseau de compétences techniques.

Pour quel projet ?

Le développement du recours aux industriels et artisans locaux s'effectue via des actions d'information, d'accompagnement dans la montée en compétence en regard des exigences d'EDF, ainsi qu'un appui dans la stratégie de développement des PME vers les marchés d'EDF et ses filiales.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Les interventions financières du programme se font sous la forme de prêts participatifs ou de prise de participation au capital, via le fonds national "Une Rivière, Un Territoire - Financement".

Le montant du soutien financier sollicité auprès du fonds national Une Rivière, Un Territoire - Financement doit rester minoritaire dans le budget total du projet.

Les montants des prêts participatifs et des prises de participation au capital s'échelonnent entre 20 000 et 300 000 €.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Auprès de quel organisme ?

La demande peut se faire auprès d'une des 8 agences « Une Rivière, Un Territoire » : Rodez, Tulle, Vallées des Pyrénées, Savoie, Durance-Méditerranée, Sud-Isère Drôme, Massif du Jura et Vallée du Rhin.

Critères complémentaires

- Possibilité d'appartenance à un groupe de moins de 250 salariés.
- Effectif de moins de 250 salariés.
- Chiffre d'affaires de moins de 50 M€.

Organisme

UNE RIVIERE, UN TERRITOIRE

- **Une rivière, un territoire**
1, Place Pleyel
93282 SAINT-DENIS Cedex
Web : www.uneriviereunterritoire.fr